

janvier 2019

## **Lettre n°07----- Hiver 2018**

### **Résumé**

### ***Energie, vous avez dit énergie mais quelle énergie pour demain ?***

Le GIEC a reconfirmé l'importance de l'objectif de 1,5° de réchauffement d'ici la fin du siècle, ce qui implique zéro émission nette de CO<sub>2</sub> sur la planète d'ici 2050. Hélas, l'actualité internationale montre une forte reprise des demandes en énergie et une mise sur le marché de nouvelles énergies carbonées. La COP 24 qui vient de s'achever ne contredit pas cette tendance [1]. Une évolution « vertueuse » reste à inventer. En effet, il faudrait soustraire du mix énergétique, 85 % des énergies actuellement issues du charbon, du gaz et du pétrole. Quelles solutions préconiser pour s'affranchir du pétrole, principale ressource productrice d'énergie primaire, du charbon qui génère à lui seul 41% de l'électricité mondiale ou encore du gaz naturel et évidemment du nucléaire, producteur de déchets et facteur de risques à court mais surtout à très long terme ? Comment ? Avec quel impact sur les ressources, les écosystèmes et les communautés humaines ?

[Lire la suite...](#)

### **Texte**

Les besoins en énergie iront croissant. Maîtriser notre consommation d'énergie obligera les déjà nantis à faire un énorme effort de sobriété et aux demandeurs émergents de faire un grand saut technologique et sociétal. A cet égard, il est bon de rappeler les « inégalités énergétiques » existant entre les pays comme à l'intérieur de chacun d'entre eux. En France, par exemple, 10% des moins aisés consomment 73 kWh d'électricité par personne et par jour contre 262 kWh pour les 10% les plus riches rappelle Lucas Chancel dans son interview.

Le futur fera grandement appel à l'énergie électrique, tant pour la mobilité, la climatisation ou le chauffage que pour l'alimentation du secteur du numérique. L'AIE (Agence internationale de l'énergie) prévoit une augmentation de 60 à 90 % de la demande mondiale en électricité. Elle envisage aussi un fort développement des énergies renouvelables pour atteindre 74% en 2060 dans la production électrique. L'Europe, quant à elle, a pour ambition de devenir un territoire « zéro carbone » à l'horizon 2050. En Juillet 2017, La Banque mondiale attirait l'attention sur les énormes besoins de minerais et de métaux associés à la transition « bas carbone » (aluminium, cobalt, cuivre, minerai de fer, lithium, terres rares, etc.) au niveau mondial. Elle indiquait que les filières renouvelables productrices d'électricité et les batteries lithium-ion pourraient, à technologie

inchangée, consommer in fine « *significativement plus de ressources que les systèmes traditionnels basés sur les énergies fossiles* » sans compter l'impact humain et environnemental de leur production.

**Corinne Lepage** dans son livre « L'Etat nucléaire » dénonce le puissant réseau d'influence du nucléaire en France et la France s'enorgueillit toujours de son faible apport en GES grâce au nucléaire, mais c'est sans compter les prises de risques et la production de déchets qu'auront à gérer pour des centaines d'années les générations futures. La Programmation pluriannuelle de l'énergie vient de fixer à 32 % la part des ENR dans la consommation finale d'énergie en 2030 et de reporter à 2035 l'objectif de 50 % de réduction de la part du nucléaire en France, sans abandonner pour autant les réacteurs EPR. Ces derniers qui sont présentés comme une assurance de sûreté ne résolvent toujours pas la question cruciale des déchets à venir et le stockage des anciens. Ils se révèlent, par ailleurs, une aventure industrielle avec des coûts et des délais de mise en service non maîtrisés.

Les solutions ne peuvent passer que par une sobriété, une efficacité énergétique accrues et par le recours aux énergies renouvelables, ressources illimitées (malgré la question du stockage) très reliées aux situations géographiques. Elles supposent les unes comme les autres de s'organiser diversement, »d'oser le « low tech », de faire appel à de nouveaux modes de financement (exemple « intracting » au plus près des consommateurs (habitants, collectivités ou entreprises) et de la production à l'instar par exemple des « centrales villageoises photovoltaïques » de la Drôme ou des parcs éoliens citoyens en pays de Vilaine. De tels changements d'organisation remettent en cause les organisations très centralisées comme celles existant en France.

Une attention particulière devra être portée aussi à la transition démographique très variable selon les continents : à court terme, l'humanité, écrit Gilles Pison, n'échappera pas à un surcroît de 2 à 3 milliards d'habitants d'ici un demi-siècle : « La vraie question, dit-il, celle dont dépend la survie de l'espèce humaine à terme, est finalement moins celle du nombre des hommes que celle de leur mode de vie » si l'on veut plus de respect de l'environnement et économiser nos ressources.

°°°

### **A lire ou relire dans l'EDD :**

- Gilles Pison : [Les perspectives démographiques mondiales](#), N° 252 , Septembre 2018.
- Henri Boyé, Jean Denègre : [Etat et perspectives de développement des Energies renouvelables \(EnR\) dans le monde, en Europe et en France](#), N° 251, Juin 2018.
- Monique Sené : [Quelques réflexions sur le devenir des déchets radioactifs](#), N° (121) , Juillet 2010.
- Benjamin Dessus : [Introduction à l'énergie](#), N° 24 , Janvier 2007.
- Bernard Laponche : [Les consommations d'énergie dans le monde](#), N° 25 , Janvier 2007.
- Bernard Laponche : [Les consommations d'énergie en France](#), N° 38/39 , Mai 2007.

### **A lire : les derniers articles mis en ligne**

- Françoise Gourio-Mousel : Note de de lecture de l'ouvrage de Corinne Lepage : [L'Etat nucléaire \(2014\), éditions Albin Michel](#), N° 254, Octobre 2018.
  - L'auteur Corinne Lepage dénonce dans L'Etat nucléaire l'investissement par le lobby nucléaire non seulement de l'Etat et de ses institutions au sens strict, mais en réalité de l'ensemble de la vie politique, économique, intellectuelle de la France. Dans une première partie, elle déconstruit les fausses vérités du nucléaire ; puis dans la seconde, à partir du repérage minutieux au sein des institutions et des organes représentatifs des

sphères politique, économique, intellectuelle française, de personnalités en lien avec le nucléaire, elle donne chair au concept d'État nucléaire. Au fil de la lecture de cet ouvrage abondamment documentée, se découvre ainsi le gigantesque et puissant réseau d'influence du nucléaire, véritable pouvoir en France.

- Carole-Anne Sénit et VaiaTuuhia : - Rencontre avec Lucas Chancel - [Réduire les inégalités, une condition nécessaire à l'acceptabilité des politiques environnementales](#), N°256, Décembre 2018.
  - Le rapport sur les inégalités mondiales, produit par les équipes des chercheurs Thomas Piketty et Lucas Chancel montrait que depuis 1980, les 1% les plus riches de la population mondiale ont capté 27% de la croissance des revenus dans le monde. En revanche, les 50% les plus pauvres n'en ont perçu que 12%. Les populations victimes d'injustice sociale sont également victimes d'injustices environnementales : inégalités d'accès aux ressources, inégalités d'exposition aux risques et inégalités pour faire face aux dommages. Au-delà de la question éthique, combattre les inégalités est bénéfique pour l'économie, la cohésion sociale, la santé de la population, et pour la vie démocratique. Quelles politiques publiques pour réduire les inégalités sociales et environnementales ?
- Nicolas Imbert : [La Déclaration Universelle des Droits - et devoirs - de l'Humanité, un outil essentiel pour réconcilier l'humain et la planète.](#), N°255, Décembre 2018.
  - Cette déclaration élaborée par un comité international de personnalités présidé par Corinne Lepage, contient quatre principes (la responsabilité, la dignité qui intègre le droit au développement, la pérennité de l'humanité et l'équité intergénérationnelle), 6 droits et 6 devoirs. Liant la nature et l'humain, ces principes fixent les responsabilités de tous et donc de chacun, personne physique ou morale, publique ou privée, nationale ou internationale. Intégrant à la fois les défis écologiques, les défis du développement, de la paix et ceux des révolutions technologiques, la Déclaration vise à englober les responsabilités multiples qui sont celles de notre génération à l'égard de celles qui viennent mais aussi à l'égard de celles qui précèdent. Elle n'a pas vocation à remplacer les textes existants, en particulier la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, ni les conventions internationales arrêtées ou en préparation entre les Etats.

## Des correspondants :

L'IDDRI : (Institut du développement durable et des relations internationales) est un institut indépendant de recherche sur les politiques et une plateforme de dialogue multi-acteurs. C'est est un 'think tank' qui facilite la transition vers le développement durable, identifie les conditions et propose des outils pour placer le développement durable au cœur des relations internationales et des politiques publiques et privées.

## Notes

[1] Voir l'édito de Jean-Luc Redaud dans la newsletter de 4D sur la COP 24 « Tant de temps pour gagner du temps que nous n'avons plus... »

<https://www.association4d.org/blog/...>